

# Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425



Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.  
[www.unicograber.com](http://www.unicograber.com)



<b>Nom du produit:</b>	4600
<b>Ligne de produit:</b>	UNICOsport
<b>Propriété du produit:</b>	protection oculaire corrigée impossible
<b>Caractéristiques générales de produit :</b>	lunettes à branches
<b>Équipement:</b>	Bande élastique   avec inclinaison
<b>Résistance mécanique (monture) :</b>	F
<b>Groupe de produit:</b>	COMPLEXVISION
<b>Normes EN:</b>	PPE Regulation (EU) 2016/425
<b>Aide au portage:</b>	crochet auriculaire
<b>Autonomie (utilisation):</b>	Utilisation continue
<b>Composant du produit:</b>	Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

**Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers**



## Description du produit

Le modèle intemporel. Lunettes de protection en plastique au design classique. Le bandeau élastique est en outre synonyme d'assise parfaite quelle que soit la forme de la tête.

<b>Numéro d'article:</b>	0435 1000 02
<b>Couleur de monture:</b>	black
<b>Exécution:</b>	PY
<b>Type de vitrage:</b>	2-1.2 UG 1 F CE
<b>Taille:</b>	universal
<b>Classe de résistance:</b>	F
<b>Teinte de coloration :</b>	yellow
<b>Revêtement:</b>	Protection anti UV   anti-buée   résistant aux rayures
<b>Material oculaire:</b>	Polycarbonat
<b>Code secteur d'activité:</b>	Agriculture/Foresterie/Pêche   Artisanat   Construction de véhicules/avions   Construction/Construction routière   Entreprise d'élimination des déchets   Gastronomie   Horticulture   Industrie chimique   Industrie de l'imprimerie   Industrie métallurgique   Industrie pharmaceutique   Industrie électrique   Ingénierie mécanique   Nettoyage des bâtiments   Pompier   Secteur de l'énergie/approvisionnement en énergie   Secteur des salles blanches   Technologie climatique   Technologie médicale/laboratoires   Transport/Entreposage/Logistique   Travail temporaire   industrie alimentaire

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

**IMPORTANT :**

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

<b>Autorité de certification:</b>	NB 2849; INSPEC Internmatonal B.V. Beechavenue 54-62, 1119 PW, Schiphol-Rijk, Netherland
<b>Certificat de type UE:</b>	PPE22162399

*La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: PPE22162399*

CH-Münchenstein, 24.09.2024



Dominique Graber, CEO